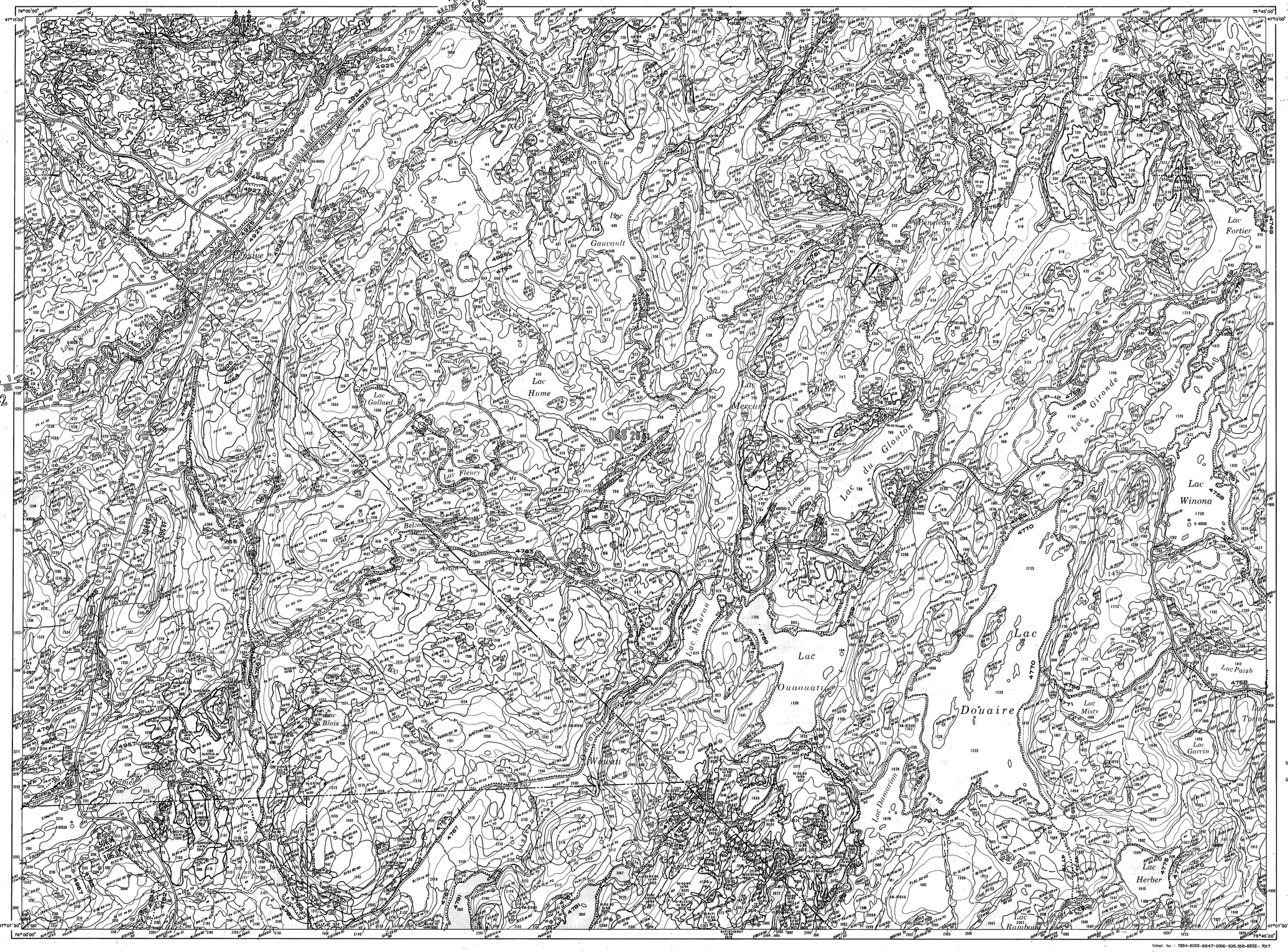

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	
Coupe avec protection de la régénération	
Coupe avec réserves de semenciers	
Coupe à blanc avec ensemencement	
Coupe à blanc avec plantation	
Coupe à deuxième limite en dégageant des tiges d'avenir	
Coupe de jardinage	
Brûlage partiel (brûlé au sol-plant)	
Préparation de terrain	
Plantation en récipients	
Plantation de boutures	
Ensemencement	
Épinette commerciale	
Récolte dans les tiges isolées (désertée libre)	

N.B. Ces interventions n'impliquent ni perforations et ses origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements) R

Résineux
- à sapin et/ou épinette blanche
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à pin blanc (plantation)
- à mélèzes
- à mélèzes

PÉCHEUX (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse) E (E)
- à thuya (cèdres)
- à sapin
- à pruche
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à sapin et/ou épinette (plantation épinette blanche)
- (plantation d'épinette de Norvège)
- (plantation d'épinette noire)
- à épinette rouge

Sapinière (le sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse) S (S)
- à thuya (cèdres)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pruche
- à pin gris
- à mélèzes
- (plantation de sapin baumier)

Pinède à pin blanc
- (le pin blanc occupant plus de 75% de la portie résineuse) Pb (Pb)
- avec pin rouge
- avec thuya (cèdres)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec mélèzes
- avec pin gris
- avec pruche
- avec sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)

Pinède à pin rouge
- (le pin rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse) Pr (Pr)
- avec thuya (cèdres)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec pin blanc
- avec pruche
- (plantation)

Pinède à pin gris
- (le pin gris occupant plus de 75% de la portie résineuse) Pg (Pg)
- avec thuya (cèdres)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec pin blanc
- avec pin rouge
- avec pruche
- avec sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de pin sylvestre)

Cédrière (le thuya occupant plus de 75% de la portie résineuse) C (C)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à mélèzes
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin gris
- à pruche
- à pin blanc et/ou épinette blanche
- (plantation de thuya)

Pruchière (la pruche occupant plus de 75% de la portie résineuse) Pr (Pr)
- à thuya (cèdres)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à mélèzes
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin gris
- à pin blanc et/ou épinette blanche
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)

MÉLÈZIN (le mélèze occupant plus de 75% de la portie résineuse) Ml (Ml)
- à thuya (cèdres)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à pruche
- à pin blanc et/ou épinette blanche
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation mélèze européen)
- (plantation de mélèze japonais)
- (plantation de mélèze hybride)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 Pg	(F1 Pg)
— — — avec pin blanc	F1 Pb	(F1 Pb)
— — — avec pin rouge	F1 Pr	(F1 Pr)
— — — avec cèdre	F1 C	(F1 C)
— — — avec sapin	F1 S	(F1 S)
— — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	(F1 E)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB S	(BB S)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB E	(BB E)
— — — avec pin gris	BB Pg	(BB Pg)
— — — avec pin blanc	BB Pb	(BB Pb)
— — — avec pin rouge	BB Pr	(BB Pr)
— — — avec cèdre	BB C	(BB C)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	BJ Pb	(BJ Pb)
— — — avec pin rouge	BJ Pr	(BJ Pr)
— — — avec résineux	BJ R	(BJ R)
Peuplier avec sapin	PE S	(PE S)
— — — avec pin gris	PE Pg	(PE Pg)
— — — avec pin blanc	PE Pb	(PE Pb)
— — — avec pin rouge	PE Pr	(PE Pr)
— — — avec épinette noire ou rouge	PE E	(PE E)
— — — avec résineux	PE R	(PE R)
Épinette blanche à résineux	EB R	(EB R)
Épinettes résineuses	E R	(E R)
Épinettes noires	EN R	(EN R)
Épinettes noires ou rouges	EN E	(EN E)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	M F1 (F1)
— — sur station humide	M F1 h	M F1 h (F1)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	
— d'essences tolérantes	F1
— d'essences tolérantes — sur station humide	F1 h
— d'érables	Fr
Bouleau à bouleaux blancs	BB
— à bouleaux jaunes	BJ
Peuplier	PE
Frênes	Fn
Frênes noirs	Fn n
— à bouleaux blancs	E/BB
— à bouleaux jaunes	E/BJ
— à peupliers	E/PE
— à feuillus d'essences tolérantes	E/F1
— à feuillus d'essences tolérantes — sur station humide	E/F1 h
Plantation d'érables à sucre	PMS
— de bouleau jaune	PMJ
— de peuplier	PMP
— de peuplier hybride	PMPH

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	CP
Coupe partielle en dépérir	CD
Coupe partielle par bande	CB
Coupe partielle plus épidémie légère	CE
Chablis partiel	CH
Épidémie légère	EP
Brûlé partiel	BP

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	O
Brûlis	B
Chablis totale	H
Épidémie sévère	E
Friche	F
Plantation	P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (seis)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30	30-70 (ans)
60-30	30-60
60-50	50-60
50-70	50-80
50-70	70-80

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Vieux peuplement (moyenne des tiges entre 0 et 30 cm)
Vieux peuplement (moyenne des tiges entre 30 et 50 cm)
Vieux peuplement (moyenne des tiges entre 50 et 70 cm)
Vieux peuplement (moyenne des tiges entre 70 et 90 cm)
Vieux peuplement (moyenne des tiges entre 90 et 100 cm)
Vieux peuplement (moyenne des tiges entre 100 et 120 cm)
Vieux peuplement (moyenne des tiges entre 120 et 140 cm)
Vieux peuplement (moyenne des tiges entre 140 et 160 cm)
Vieux peuplement (moyenne des tiges entre 160 et